

## JUSTIFICATIF **ABSENCE**

**A déposer à la scolarité (physiquement ou par mail) dans un délai de 8 jours suivant le début de votre absence.**

**LEA**

Je soussigné(e) :

N° d'étudiant(e) :

Mail :

Inscrit(e) en 2017/2018 en LEA (j'entoure les informations qui me concernent) :

	<b>L1</b>	<b>L2</b>	<b>L3</b>
Anglais/Chinois	Anglais/Japonais	Anglais/Allemand	Anglais/Espagnol
<i>parcours :</i> <b>DROIT</b>	<b>CIVILISATIONS</b>	<b>TRADUCTION</b>	<b>ECHANGES INTERNATIONAUX</b>
	<b>M1</b>	<b>M2</b>	
CDMM	ILTS	LSCT	LISI MCCT

n'ai pu me présenter au(x) cours suivant(s) (**tous les renseignements sont obligatoires**) :

Intitulé du cours	Enseignant	Jour et horaire du cours

**Joindre obligatoirement le justificatif de votre absence**

<b>Date du dépôt du justificatif :</b>	<b>Signature de l'étudiant(e) :</b>
--	-------------------------------------

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LES ABSENCES

- ⇒ L'assiduité est obligatoire en cours.
- ⇒ L'étudiant doit justifier son absence auprès de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'enseignement ou de l'épreuve. Au-delà des 8 jours, son absence sera considérée comme injustifiée.
- ⇒ A partir de la troisième absence non justifiée à un cours, l'enseignant peut faire baisser la moyenne du contrôle continu d'au moins 10%.